52me Année — Nouvelle série — No 4 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 2 Février 1946

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Les Manuscrits non insérés
ne seront pas rendus

Liberté, Liberté chérie

La liberté est, incontestablement, l'un des biens les plus précieux.

« Vivre libre ou mourir » disaient les grands ancêtres de 1793.

Nous voulons parler exclusivement aujourd'hui, dans cette brève chronique, de la liberté au point de vue politique et non au point de vue moral et philosophique, ce qui nous entraînerait trop loin.

L'*Article* 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme nous dit que « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chacun n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi ».

L'*Article* 5 ajoute « La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas ».

Ainsi comprise, la liberté consiste donc essentiellement dans la soumission volontaire aux lois.

Une commission parlementaire, au sein de l'Assemblée Constituante, prépare en ce moment un article à insérer dans la Constitution nouvelle pour garantir la liberté individuelle: cette liberté qui fut soumise à de si rudes épreuves pendant la triste période de la Guerre et de l'Occupation Allemande.

Nous voilà heureusement revenus à la légalité républicaine et nous pouvons être satisfaits de voir ce principe de liberté inscrit dans notre loi fondamentale.

On a beaucoup parlé, à ce propos, du « Bill d'Habeas Corpus » qui existe en Angleterre depuis plusieurs siècles, exactement depuis 1679, car c'est souvent chez nos amis Anglais qu'il nous faut chercher des exemples !...

D'après cet acte mémorable, tout sujet britannique détenu contre sa volonté peut demander d'être amené devant un juge indépendant dont la mission est de vérifier, dans un délai de vingt jours, si la détention est régulière ou s'il doit être remis en liberté.

Les Français auront donc aussi leur « Habeas Corpus ».

L'inclusion de ce principe dans la Constitution nous permet d'espérer que nous jouirons en France des mêmes prérogatives qui font considérer depuis longtemps nos amis Anglais comme l'un des peuples les plus anciennement acquis aux idées libérales ; ce qui ne les empêche pas, d'autre part, de travailler sans relâche à l'amélioration de leur bien-être général.

Au fond, c'est ce que demande le pauvre monde, sous toutes les latitudes.

« Liberté et pain cuit » comme dit un vieux proverbe, ce sont deux choses nécessaires pour rendre les hommes heureux !

Le Passant.

Socialisme et Capitalisme

Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi les Socialistes étaient contre le Capital ? contre le Capital International surtout ?

Et cependant, vous savez bien que ce Capital International n'a pas de Patrie, qu'il est régit par un certain nombre d'individus, eux-mêmes sans Patrie, pour qui ne compte qu'une chose : Le Profit !

Il est certain que c'est lui, ce Capital, qui fait les guerres ! qui crée la misère de tel ou tel Peuple ou de telle et telle Nation, parce que cela fait son affaire et son profit... Donc il crée la Guerre... Qui dit Guerre, dit fabrication d'armements de toutes sortes, qui dit armements dit profit pour ce Capital, intéressé dans toutes les grosses affaires, tous les Trusts de tous les Pays.

Du jour où ces armements sont fabriqués en quantité suffisante dans le monde, s'ils ne sont pas employés, ils deviennent une perte pour ce Capital. Donc il faut, à ce moment, faire la Guerre !

Dès cet instant, ce Capital International pousse sur l'échiquier du Monde les pions nécessaires pour que le conflit éclate et c'est la Guerre inévitable ! Et alors les armements fabriqués sont employés et détruits et vite la fabrication reprend d'une façon intensive pour le plus grand profit de ce Capital. Et c'est ainsi qu'à intervalle de plus en plus rapproché les Guerres éclatent et que si nous n'y prenons garde, se rapprocheront de plus en plus, les machines étant perfectionnées et les moyens de destructions plus terribles et surtout fabriqués à un rythme plus accéléré.

Que vous le vouliez ou non, si nous n'arrivons pas à connaitre et à contrôler ce Capital International, nous n'éviterons pas les Guerres ! Voilà donc une des raisons pourquoi le Socialisme est contre ce Capital soi-disant insaisissable, dirigé par un groupe de personnages plus ou moins connus. Voilà pourquoi les Socialistes veulent que les Banques soient nationalisées, que les Compagnies d'Assurances soient nationalisées, qu'enfin les Trusts et toutes les sources de grosses richesses soient contrôlées. Voilà pourquoi nous luttons sur le Plan National et sur le Plan International, et nous sommes certains que si nous arrivons à contrôler les mouvements de ce Capital sans Patrie, alors nous serons bien près de ne plus jamais voir de Guerres.

Ce n'est certainement pas vous, Petits Commerçants ou Artisans, ni vous, Petits Rentiers et Retraités, ni vous, Ouvriers ou Employés, qui voulez les Guerres. Vous en avez, vous, habitants de Sisteron, un bien triste souvenir et qui, cependant, est bien minime en comparaison de ce qu'elle a pu amener de deuils et de misères dans d'autres régions.

Mais alors, pensez un peu à qui a pu profiter le nombre incalculable de milliards qu'à coûté la Guerre ! Certainement pas à vous qui au contraire vous a appauvri ! Eh bien ! vous résoudrez la question vous-même et vous vous direz tout simplement que ce sont les Trusts et ce Capital International qui ont profité de notre misère et de l'appauvrissement des Peuples et ont essayé ainsi de les tenir plus à sa merci, plus sous sa domination...

Quand les Peuples du Monde entier auront compris cela, quand ils auront compris que ce que veut le Socialisme, c'est d'abord le contrôle du Capital par le Peuple ou par ses mandataires désignés par lui, afin qu'il ne serve qu'au Bien, alors nous ne serons pas loin de penser à nous aimer les Uns les Autres...

A. R.

A la Commission de Reconstruction du Conseil Général

La Commission de Reconstruction du Conseil Général des Basses-Alpes a tenu, mercredi soir à la Préfecture sous la présidence de M. Donnadieu, Conseiller Général, une réunion au cours de laquelle elle a entendu un exposé très complet de M. Chauve, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Commissaire de la Reconstruction pour la région du Sud-Est.

Assistaient à la réunion : M. le Préfet ; M. Borrely, Président du Conseil Général ; M. le Sous-Préfet de Barcelonnette ; M. Liotard, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ; le délégué départemental du ministère de la Reconstruction ; M. Paret, Maire de Sisteron, ville sinistrée, etc...

L'exposé de M. Chauve a porté sur la situation de la reconstruction en général et le département en particulier et sur le programme de démarrage prévu pour 1946, notamment dans les régions les plus sinistrées de la Vallée de l'Ubaye, Sisteron et Digne.

M. le Commissaire a montré les difficultés auxquelles se heurte le programme de la reconstruction : moyens financiers, grave pénurie de charbon entrainant celle de la généralité des matériaux.

L'année 1945 a été celle des travaux préliminaires (déblaiement : 10 milliards de dépenses environ pour 40 millions de mètres cubes dans l'ensemble du pays) et mise hors d'eau des immeubles faiblement endommagés, baraquements, etc...

L'année 1946 doit voir le démarrage des travaux de reconstruction proprement dit. Ce démarrage est urgent, en particulier dans la vallée de l'Ubaye qui risque d'être désertée si les sinistrés ne peuvent réintégrer rapidement.

Ce programme de travaux prévu pour le département des Basses-Alpes est très important. Dépenses totales de l'ordre de 300 millions. Il faut cependant souligner qu'il ne pourra être réalisé que dans la mesure où les crédits nécessaires seront alloués. Les travaux envisagés consistent dans l'achèvement du déblaiement, la réfection du réseau d'eau, assainissement et électricité, enfin et surtout dans l'édification de maisons de transition à caractère définitif à Larche, Meyronnes, La Condamine, Saint-Paul-sur-Ubaye, Sisteron et Digne et d'un certain nombre d'appartements à Sisteron et Digne.

Après discussion et mise au point de questions posées par les conseillers généraux, maires et représentants des associations de sinistrés, M. Chauve a souligné le désir du service de la reconstruction de travailler en complet accord avec les représentants des régions intéressées. Les avis et les désirs de tous seront examinés avec la plus grande bienveillance. C'est grâce à ce travail en commun que les travaux pourront être exécutés rapidement et à la satisfaction générale en vue du retour de nos sinistrés dans leurs foyers et à leurs travaux.

Connaissant la haute compétence de M. l'Inspecteur général de la reconstruction, dont, par ailleurs, nous connaissons tout l'attachement à la terre provençale, nous sommes optimistes et gardons l'espoir que l'année 1946 verra Sisteron reconstruire ainsi que Digne et surgir dans la haute vallée de l'Ubaye les pittoresques villages qui ont été anéantis par la guerre.

REUNION DE LA Commission Départementale pour l'Examen des Dossiers des Sinistrés de Sisteron

Une importante Réunion de la Commission Départementale s'est réunie le Jeudi 31 Janvier à la Préfecture pour l'examen de nombreux dossiers concernant les allocations journalières et les demandes d'attente introduites par de nombreux sinistrés. Chaque dossier a été examiné avec un grand soin et une extrême bienveillance, mais peu d'intéressés ont été considérés comme pouvant rentrer dans le cadre des dispositions prévues par les lois et règlements administratifs. La plupart des commerçants sinistrés ont, en effet, repris leurs affaires depuis quelques mois et quant aux autres, le chiffre de leurs salaires et de leurs traitements dépasse aujourd'hui le chiffre minimum prévu par les décrets.

L'Association des Sinistrés avait tenu à déléguer à Digne deux de ses membres pour éclairer la Commission sur la situation difficile de la plupart des intéressés.

Nous donnerons plus tard un compte-rendu plus détaillé de cette séance importante.

Sisteron sans Viande

Une indiscrétion nous permet d'apprendre que Sisteron sera privée de viande cette semaine et peut-être d'autres semaines encore !...

La raison en serait la suivante :

Par suite des exigences toujours plus croissantes des éleveurs, les bouchers ne peuvent plus s'approvisionner dans des conditions normales par rapport au prix de la taxe de la viande au détail qu'ils doivent respecter.

Renseignement pris, nous apprenons qu'effectivement, les éleveurs détenteurs de bétail de boucherie exigent des prix de vente exagérés et non en rapport avec le prix de vente au détail.

La liberté des producteurs de vendre librement le bétail, ne devrait pas permettre des abus de ce genre de la part de ceux-ci.

Ces abus risquent de provoquer le retour de commissions d'achat et de réquisition du bétail.

Tout est possible en cette période où nos gouvernants ne savent plus comment résoudre la question du ravitaillement.

Nous souhaitons que nos braves éleveurs pensent aux conséquences de leurs prétentions immodérées.

CHRONIQUE SPORTIVE

SISTERON-VELO

Demain Dimanche, à 14 heures précises, sur le Stade Municipal — si le temps le permet — aura lieu le match tant attendu des moins de 30 ans contre les plus de 30 ans.

On peut se demander, avec juste, raison, qui sera le meilleur et le gagnant car, dans les plus de 30 ans, il y a la science, la technique et la pratique du ballon. Une victoire de cette équipe ne surprendrait personne. Chez les jeunes, la vitesse et le souffle ne seront que les deux facteurs qui peuvent influer sur le résultat.

Qui gagnera ?

Les paris sont ouverts ! !

Les nombreux sportifs Sisteronnais se rendront sur le Stade Municipal afin d'encourager par leur présence leur favori. Ils passeront là une agréable matinée en ayant une distraction de grand air.

Sportifs, Sportives, tous, à 14 heures sur le Stade Municipal.

Voici la composition des équipes :

Plus de 30 ans :

Maurice Allègre
Bernard Aimé Lieutier Marcel
Rolland Joseph . Blanc Louis Siard Frédéric
Lieutier P. Audibert M. Richaud G. Thélène F. Benoit

O

Richaud E. Pedroza Siard Borel I Borel II
Coulomb Feyrit Dussaillant
Lantan Lamy
Amayenc

moins de 30 ans.

En soirée, à 21 heures, aux sons de l'endiablé « Tourbillon-Jazz » de Gap, dans la vaste et belle Salle des Variétés, décorée, aura lieu le Grand Bal organisé par le Sisteron-Vélo. Nombreux seront les couples qui se lanceront dans les danses lascives et tourbillonnantes sorties du répertoire de cet excellent orchestre.

***

2me Listes de Membres Bienfaiteurs

Nous publions ci-dessous la 2me liste de Membres Bienfaiteurs. Nous ne pouvons que remercier et féliciter les généreux sportifs qui contribuent ainsi au relèvement de leur Société, car il ne faut pas oublier que les sympathiques dirigeants actuels, tels que les Lambert, Roman, Barrière, Badet, Dussaillant, Durbesson, Blanc, se trouvent aux prises avec mille difficultés. Ils ne négligent rien pour assurer au S. V. sa bonne marche afin que les jeunes espoirs du ballon rond portent toujours plus haut les couleurs de Sisteron.

Peloux Gaston, boucher, 250 ; Girard, boulanger, 200 ; Jouve, coiffeur, rue Saunerie, 100 ; Ravel Fernand, 100; Garnerone pâtissier 200; Dollet, Mercerie, 200 ; Bessonne, meubles, 100; Brémond, casino, 100; Bernard, pépiniériste, 100 ; Madame Richaud Calixte, 100 ; Audibert Firmin, 100 ; Arnaud, cycles, 200 ; Mlle Ribot, 100 ; Imbert, bijoutier, 100 ; Borrely Louis, peintre, 100 ; Vanneste Gaston, Clichy, 100 ; Lieutier Marcel, imprimeur, 100 ; Lambert, président, 300.

© VILLE DE SISTERON

Le 1er Prix ex-æquo

du Concours du Sisteron-Journal

Notre Concours si suivi, du Phénix « migrateur » vient d'obtenir un tel succès et il nous a valu un tel afflux de réponses judicieuses, amusantes et même folâtres, que les 2 pages entières de notre Journal ne pourraient suffire à les reproduire. Bornons-nous donc à enregistrer la gloire et la bonne fortune de ce mythologique Oiseau que même délaissant un moment la Poésie pour une prose indigne et vulgaire, nous aurions certainement hésité à comparer malgré tout, à un Simple Pigeon pattu, baladeur et voyageur. Ah ! ti ! C'est un Phénix, au contraire, très bien élevé, d'origines nobles et royales et qui, de son côté, n'a pas voulu nous laisser à nos quotidiennes misères, ni nous abandonner à notre sort cruel et infortuné !... Après nous avoir gracieusement permis de détacher de son cou flexible et gracile, et avec quel soin, le message de joie et de bonheur qu'il nous avait apporté, il nous a faussé compagnie et il a quitté, en tapinois, et comme il convient, notre salle de rédaction et d'un seul vol, d'un seul, il est allé se poser au milieu des guichets d'un autre bureau voisin ! Nouveau mystère et nouveau concours ! Vous ne devinez pas ? Faut-il vous mettre encore et toujours les points sur les I !...

Il aurait pu choisir la salle d'annonces et de dépêches du hall spacieux de « La Marseillaise » avec son petit « cagibi » du fonds ! Et de son bec il faisait toc ! toc ! à la vitre comme au heurtoir de la Tante Nanon, le fait au moins depuis 15 jours le cousin Mitre en sa tournée d'outre-tombe ! Mais ce Phénix, facétieux et malin a jeté, que voulez-vous, son dévolu sur un simple bureau de poste ! Et il s'y est installé ! Je n'invente rien, et vous pouvez aller le consulter, comme le Sphynx, et si le cœur vous en dit ! Chacun peut aller contempler à son aise son immense timbre-réclame et son timbre-effigie et dans lequel il s'est incorporé comme un simple agnel de vitrel, et cette comparaison n'est pas ici à la légère et vous verrez un jour pourquoi. Le « timbre-épargne » du Phénix, avec ses petites ailes d'une idéale blancheur ! On peut se la procurer, cette estampille et mieux que les officielles vignettes dont nous devons affranchir nos correspondances pour faire un appoint si problématique et si compliqué que pour éviter une surtaxe, nous devons barioler nos enveloppes et les tapisser de long en large, de bas en haut, devant et derrière, avec 62 empreintes à 2 sols chacune !

Tandis que je me livrais l'autre jour à ce nouvel excercice obligatoire ajouté à toutes nos autres corvées, un certain « Passant » dont je puis dire que le coup d'œil observateur n'est jamais en défaut, me glissa comme fiche de consolation : Le voilà, derrière vous, votre « Phénix-Fétiche ». Il vous regarde d'un air désolé ! Mettez-le vite en cage afin que désormais il ne s'échappe plus !..

Point n'est besoin, je crois, d'entrelacer ici, comme une contre-signature et comme preuve de nos attestations si peu mensongères, nos habituelles « initiales » M.P.L., H.B. et M.E., H.A.S. et aussi G.B. le pseudonyme du Flâneur.

C'est encore un Rébus, et une ombre au tableau.

A propos d'inéligibilité

Nous lisons dans « Le Travailleur des Alpes » :

M. Charles BARON vient d'être relevé de l'inéligibilité, nous apprend le *Journal Officiel*.

Enregistrons le fait, mais pour couper court à tous commentaires et déductions précisons que ce fait ne modifie en rien la position prise à l'égard de cet ex-parlementaire par le Parti Socialiste et la Fédération des Basses-Alpes.

Les Idées de l'Ami Ferdinand

Ces jours derniers, où la neige a fait son apparition, je rencontrais mon ami Ferdinand. Il faisait très froid, le thermomètre était descendu à 15° et mon ami était vêtu très légèrement, ce qui me donnait le frisson malgré que je me trouvais bien enveloppé dans mon gros pardessus et mon bon cache-nez.

— Il ne fait pas froid, me dit-il.

— Tu es donc bien échauffé, lui dis-je.

— Je suis habitué au froid. Tu oublies que j'ai beaucoup voyagé autour du monde. Si, comme moi, tu avais escaladé les montaignes neigeuses, tu ne souffrirais pas du tout de cette température.

— Oui, c'est possible, mais comme je n'ai pas été chez les Esquimaux, je ne puis m'habituer à ce froid excessif, et je rentre vite chez moi.

— Tu offres un vin chaud ?

— Volontiers, mais à condition que tu me racontes quelque chose sur ton voyage autour du monde.

— Entendu !

— Et nous voilà installés auprès du poêle, bavardant gaiement.

— Voilà, j'ai visité les Pays-Bas, les Pays Scandinaves, l'Autriche, l'Italie, les Balkans, la Russie, la Suisse, la Perse, la Chine, etc..., etc...

— Avant d'aller plus loin dans les détails de ton voyage, dis-moi comment as-tu pu te faire comprendre dans tous ces pays, car au Collège, tu as toujours été incapable d'apprendre une langue étrangère.

— J'ai toujours compris que c'était inutile car pour se faire comprendre partout, il faut apprendre trop de langues.

— Celà ne m'explique pas...

— Laisse-moi parler. Au lieu d'apprendre une multitude de langues étrangères, j'ai appris, en trois mois, l'Esperanto, la langue Internationale de l'avenir.

— Tu crois que c'est suffisant ?

— Oui, car il y a des esperantistes dans le monde entier. On en rencontre dans les principales grandes villes. Dans les Basses-Alpes, est-ce qu'un grand mouvement esperantiste n'est pas en train de se constituer ?

— Oui, cependant il faudra des siècles pour que cette langue rende vraiment service...

— Il suffit d'en propager l'étude autour de nous. Veux-tu une idée ?... une idée fameuse pour l'essor du pays ?

— Dis toujours.

— Eh bien, je prétends qu'au point de vue Touristique et Commercial, l'Esperanto doit énormément contribuer au développement de notre Ville. Ne ris pas. Je suis sérieux !

— Je ne comprends pas.

— Je m'explique. Comment vivait Sisteron avant la guerre ? Un peu par son tourisme. Il y venait des visiteurs des quatre coins du monde. Aujourd'hui, Sisteron se meurt. L'industrie, l'agriculture ne peuvent la faire vivre. Seul le tourisme peut, comme hier, ramener la prospérité. Nos ruines, nos sîtes pittoresques sont encore capables de séduire l'étranger aimant la vie calme de la campagne. Je pense que si le Syndicat d'Initiative, ou même quelques hôteliers actifs et décidés se mettaient en relations avec les fédérations esperantistes, si, dans les revues esperantistes on vantait les beautés de nos sîtes, où l'on respire un air très pur, nombreux seraient les visiteurs à l'époque des vacances.

Il existe une grande solidarité entre tous les esperantistes du monde.

Grâce à eux, à leur propagande, Sisteron pourrait devenir très rapidement une station touristique esperantiste, où viendraient séjourner ceux qui aiment la vie au grand air dans un petit coin pas trop cher. Notre Ville serait le rendez-vous des fervents de l'Esperanto de France et de l'Etranger. J'ajoute que pour ceux qui voudraient apprendre cette langue Internationale, on pourrait organiser des cours d'Esperanto et celà pour le plus grand bien de notre petite Ville. Que penses-tu de mon idée ?

— Elle me paraît excellente !... Je réfléchirai sur ce que tu viens de dire ; pour le moment, ce que je puis t'affirmer c'est que, bien que je sois ignorant de cette langue, je ferai mon possible pour l'apprendre et, à mon tour, aider à la diffusion de l'Esperanto parmi nos concitoyens.

Chronique Locale

AMICALE des Mutilés, Anciens Combattants, Veuves, Orphelins et Ascendants de la Guerre de Sisteron et de ses environs. — Nous rappelons aux anciens adhérents à l'Amicale, à jour de leur cotisation au 31 Décembre 1939, que c'est Dimanche prochain, 3 Février, à 14 heures, que se tiendra, dans une des salles de la Mairie de Sisteron, la grande Assemblée Générale de cet important groupement en vue de sa reconstitution.

L'Assemblée sera présidée par notre camarade Emile Paret, Maire et Conseiller Général, Ancien Combattant et membre de l'Amicale depuis sa fondation.

Nous aurons le plaisir d'entendre d'éminents militants de nos associations bas-alpines et notamment, notre très sympathique et estimé camarade M. Bellon, Président départemental de l'Union de nos Associations d'anciens Combattants et Victimes de la Guerre. Il sera accompagné de M. Sforzini et de M. Pierrisnard, Secrétaire général de l'Union Française des Combattants des Basses-Alpes, délégué par le Gouvernement à la liquidation des biens ayant appartenu à nos associations à leur dissolution.

Un pressant appel est fait à tous les camarades, anciens adhérents à l'Amicale pour venir nombreux à cette manifestation de solidarité des rescapés de la grande tourmente.

Les Veuves de Guerre sont particulièrement invitées à cette réunion.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Bureau de Bienfaisance. — La distribution des bons du bureau de Bienfaisance aura lieu aujourd'hui, Samedi 2 et Lundi 4 Février, au Secrétariat de la Mairie.

Régimes et Suppléments. — Les régimes, suralimentations et suppléments de toutes sortes seront servis les Lundi 4, Mardi 5 et Mercredi 6 Février 1946, sur présentation des pièces habituelles.

AVIS

aux Agriculteurs et Jardiniers

La direction des Services Agricoles des Basses-Alpes communique :

Les agriculteurs sont mis en garde contre l'utilisation des tubercules de pommes de terre d'origine américaine comme semence. Ces pommes de terre doivent être réservées uniquement à la consommation car si elles étaient semées, elles risqueraient de propager des maladies graves encore inconnues en France.

Les Français sont de Braves Gens

Les Français sont de bien bons diables
Dont on fait tout ce qu'on veut !
Ils sont taillables, corvéables,
Sans qu'ils y trouvent un cheveu.
Dès qu'on leur apporte la nouvelle,
Augmentant beaucoup leurs impôts,
Ils crient, çà c'est vrai, sans repos,
Mais bientôt s'éteint leur crécelle.

Les agents du fisc aidant,
Ils aboulent leur argent !
Les agents du fisc aidant,
Ils aboulent leur argent !

On vient d'augmenter les transports
Les timbres et le tabac
Ça n'a fait aucun sport ;
Pleven lui-même en est baba !
Jadis, l'impôt de la gabelle
Ici, provoqua des révolutions ;
Mais les vieilles générations
N'ont pas déteint sur la nouvelle !

Leurs enfants
Sont de braves gens,
Qu'on entole,
Qu'on entole,
Leurs enfants
Sont de braves gens,
Dont on se moque gentiment !

Cité Paul Arène. — Nous ne dirons rien de nouveau en annonçant que, depuis le bombardement de notre ville le 15 Août 1944, le Cours Paul Arène est devenu, à la suite d'une excellente restauration, l'endroit choisi pour y installer les malheureux sinistrés.

Depuis Août de nombreuses barraques sont transformées en magasin de vente, les principes d'hygiène y ont été installés, l'eau y circule, des vespasiennes y sont édifiées et les travaux de propreté y sont observés.

Paul Arène, qui est toujours sur son piédestal, observe d'un œil paternel toute cette transformation, lui qui voyait, il n'y a pas bien longtemps encore des troupeaux de moutons, des attelages et quelquefois des jeux de boules.

Aujourd'hui c'est une petite cité qui s'élève en attendant que le plan d'urbanisme donne aux magasiniers un emplacement plus adequat à leur situation.

Spectacles de la Semaine :

Aux Variétés-Cinéma — Documentaire et un grand film LA LOI DU PRINTEMPS avec Huguette Duflos, Pierre Renoir, Alice Field.

Demain Dimanche, à 21 heures, GRAND BAL organisé par le Sisteron-Vélo avec le concours du réputé « Tourbillon-Jazz » de Gap.

Au Casino-Cinéma. — Actualités, Documentaire et un grand film LUCRECE avec Edwige Feuillère, Jean Mercanton et Jean Tissier.

Canal Saint-Tropez. — Le Conseil d'Administration du Syndicat local s'est réuni sous la présidence de M. Julien Marcel.

Etaient présents : MM. Maldonat, Vésian, Reynaud, Alphonse, Didier, Coudoulet, Tarquin, Mélan.

Ordre du Jour : 1° Etude en commun sur la façon d'établir les feuilles de déclaration de l'impôt de solidarité nationale, afin d'éviter aux agriculteurs les tâtonnements. Il a été décidé que le secrétaire du Syndicat local établirait pour chaque cultivateur soumis à la déclaration les feuilles nécessaires, celà moyennant une redevance de 0,05 °/°.

Ont été émis les vœux suivants :

1° — Réfection et entretien des chemins ruraux par la main-d'œuvre des P. G. Main-d'œuvre gratuite en employant les P. G. du service de déminage, mis au service de la collectivité.

2° — Que dans le plan d'urbanisme soit réservé un emplacement pour la maison agricole, proche du champ de foire. Cette maison comprenant : Locaux pour la C.G.A. ; Caisse de Crédit Agricole ; Mutuelles Agricoles à entrepôt pour la Coopérative Agricole ; Salle de réunions ; Siège des syndicats et coopératives.

***

Les co-arrosants du Canal Saint-Tropez sont avisés que l'Assemblée Générale (2e séance) aura lieu à la Mairie, Dimanche 3 Février à 14 h. Questions importantes. Présence indispensable.

ON DEMANDE

UNE BONNE

de 8 heures à 14 heures.

S'adresser à ROMAN, Vins, Rue des Combes à SISTERON.

Aux Producteurs de Céréales. — Les producteurs de céréales devront présenter au moment de la distribution de leurs titres de Février, la fueille de denrées diverses du mois de Janvier afin d'y découper les lettres DW, DX, DY, DZ donnant droit à la ration de pain.

Il nous sera impossible de donner les titres de février aux personnes ne possédant plus les lettres susindiquées.

Ficelle Lieuse. — Par suite de l'augmentation des emblavures de blé, au cours de la présente campagne, il est à craindre que la ficelle lieuse ne puisse pas être fournie en quantité suffisante pour la moisson 1946. Aussi les agriculteurs disposant d'une certaine quantité de ficelle usée, pourront l'échanger contre un tonnage proportionnel de ficelle rénovée, auprès des négociants en machines agricoles ci-après :

MM. Richaud, Oraison ; Roche, Manosque ; Turin, Forcalquier ; Roux, Sisteron ; Estrayer, Digne ; qui sont autorisés à procéder directement au ramassage de la ficelle usée.

AVIS

Monsieur BOUCHET, Transports, reprend son activité

MESSAGERIES SUR MARSEILLE

à partir du 1er Février

Dépôt :

MARSEILLE : 13, Rue Nationale

SISTERON : Place de l'Eglise.

Pour tous vos

ACHATS, VENTES, LOCATIONS

adressez-vous à l'A. S. T. I.

Agence Sisteronnaise de Transactions Immobilières

1, Place de l'Horloge à SISTERON

Téléphone 205

POUR VOS GLACES D'AUTOS EN TRIPLEX

adressez-vous chez

Gaston LAMIL

peintre, 5, Rue du Rieu, SISTERON

ETAT-CIVIL

du 28 au 31 Janvier 1946

Naissances

Robert François Ponchin, avenue de la Gare ; Jacques Jean Yves Belle, avenue de la Gare ; Gilbert Eugène Pierre Calvi, avenue de la Gare ; Marie Claire Emilienne Goglio, avenue de la Gare.

Publications de Mariages

Louis Jean Gorge, Ingénieur de 1re classe des travaux de poudrerie domicilié à Bergerac et Anna Elisabeth Ronay, sténo-dactylographe à Sisteron.

Décès

Etienne Gauthier, 52 ans, quartier des Capucins.

DÉCÈS et REMERCIEMENTS

Les familles GAUTHIER, BILLAUDAZ, CHEVALLY, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont montré leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

Etienne GAUTHIER

Ancien Combattant et Prisonnier de la guerre 14-18, decoré du Mérite Social.

République Française

Département des Basses-Alpes

VILLE DE SISTERON

Mise en Ferme

du Balayage de la Ville et de l'Enlèvement des Ordures Ménagères pour la période du 1er Mars 1946 au 28 Février 1949

Le Samedi 16 Février 1946, à 14 heures 30, en l'Hôtel-de-Ville de SISTERON, il sera procédé, par devant Monsieur le Maire assisté de deux Conseillers Municipaux délégués à cet effet et du Receveur Municipal, à l'Adjudication au rabais du Balayage de la Ville et de l'enlèvement des Ordures Ménagères pour la période du 1er Mars 1946 au 28 Février 1949.

Mise à Prix : 125.000 frs

Au cas où il ne se présenterait aucun adjudicataire, il sera procédé, une demi-heure après, à une nouvelle adjudication sous soumissions cachetées. Les soumissionnaires devront être agréés par la Commission.

On pourra prendre connaissance à la Mairie du nouveau cahier des charges concernant cette adjudication.

A Sisteron, le 15 Janvier 1946.

Le Maire : E. PARET.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON